



La séance ordinaire du conseil communautaire de la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher aura lieu le :

**Mercredi 15 février 2023 à 19 h 00 à Lignières  
Centre socio-culturel – Chemin de l'Ange Blanc**

Veillez agréer, l'expression de ma considération distinguée.

Le président, Dominique BURLAUD

## **Ordre du jour :**

### **Délibérations**

- ✓ Ouverture de crédits : budget général et budget annexe de l'assainissement collectif en DSP
- ✓ Attribution de fonds de concours de voirie aux communes membres
- ✓ Création d'un espace multi-accueil dans un bâtiment existant à Châteauneuf-sur-Cher et rénovation énergétique : demande de subvention dans le cadre du fonds vert
- ✓ Création d'un espace multi-accueil dans un bâtiment existant à Châteauneuf-sur-Cher et rénovation énergétique : modification du plan de financement au titre de des demandes de subventions
- ✓ Délégation consentie au Président par le conseil communautaire au titre des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services intercommunaux
- ✓ Création de postes d'adjoint administratif et adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe
- ✓ E.J : modification de la durée hebdomadaire du poste d'agent d'animation
- ✓ E.J : création postes CEE été 2023
- ✓ E.J : BAFA 2023
- ✓ E.J : tarifs été 2023 et tarifs des séjours
- ✓ E.J : tarifs 2023/2024 des services périscolaires/mercredis/petites vacances
- ✓ E.J : projet fresque - demande de subvention Caf 2023
- ✓ Culture : attributions de subventions
- ✓ Engagement de procédure de modification du PLUi
- ✓ Constitution et composition des commissions thématiques intercommunales « PLUi » et « Revitalisation du site Colbert »

### **Divers**

- ✓ Identité visuelle de la communauté de communes

Châteauneuf-sur-Cher, le 9 février 2023